

	Appellations sur ticket de pesage	Prix de vente à la tonne CHF	M.V.A foisonnée sèche indicative	Prix indicatifs au m ³ chargé sur camion CHF
Matériaux durs concassés Calcaire siliceux dur pour enrobés bitumineux selon SN EN 13043  Certification ASMP NB2115				
Sable 0/4 (lavé, sur demande)	"0/4"	41.00	1.45	59.45
2/4	"2/4"	115.00	1.40	161.00
4/8	"4/8"	58.50	1.35	78.95
8/11	"8/11"	58.50	1.35	78.95
11/16	"11/16"	58.50	1.40	81.90
Gravillons 16/22, 16/32 et 22/32	"16/22"; "16/32"; "22/32"	58.50	1.40	81.90
Ballast CFF Calcaire siliceux dur selon SN EN 13450  Certification ASMP NB2115				
32/63 I lavé	"32/63 I"	65.00	1.45	94.25
Matériaux à béton selon SN EN 12620  Certification ASMP NB2115				
4/8	"4/8 V"	58.50	1.35	78.95
8/16	"8/16 V"	58.50	1.35	78.95
0/16 V (sans sable roulé)	"0/16 V"	53.50	1.45	77.55
0/16 BAV (avec sable roulé)	"0/16 BAV"	58.50	1.50	87.75
Graves de fondation concassées selon SN EN 13285  Certification ASMP SCESp 0093				
*Grave 0/22 (diamètre max. des grains 31.5 mm)	"GNT 0/22"	23.70	1.60	37.90
*Grave 0/45 (diamètre max. des grains 60 mm)	"GNT 0/45"	22.50	1.70	38.25

*Conforme aux exigences de la norme VSS 70119

Pour les graves, nous vous conseillons d'oublier le foisonnement et de tout calculer à la tonne, il faut 2.25 to. de graves compactées par m3 en place à la teneur en eau optimale.

 **IMPORTANT : À partir du 1er mai 2026, une contribution énergétique de +0.30 cts / to sera mise en place.**

	Appellations sur ticket de pesage	Prix de vente à la tonne CHF	M.V.A Foisonnée sèche indicative	Prix indicatifs au m ³ chargé sur camion CHF
Graves de fondation concassées non normalisées				
Criblure 0/11 mm	"0/11 CR"	14.00	1.50	21.00
Gravier drainante 30/60 mm (selon disponibilité)	"grave drain"	39.00	1.45	56.55
Sable de fouille (selon disponibilité)	"0/1"	14.15	1.50	21.20
Pierres à maçonner brutes	"blocs"	120.00	1.50	180.00
Enrochements	"enrochements"	85.00	-	-

Tous ces matériaux sont sous réserve de disponibilité. Une commande préalable est recommandée.

⚠ IMPORTANT : À partir du 1er mai 2026, une contribution énergétique de +0.30 cts / to sera mise en place.

Horaire d'entrée en carrière

Du 12 janvier au 27 février et du 1 décembre au 23 décembre 2026 à midi : 07h30 – 11h45 et 13h00 – 16h15

Du 2 mars au 30 novembre 2026 : 07h00 – 11h45 et 13h00 – 16h45

Ajustement d'horaire sur demande

Conditions de paiement

Nos prix s'entendent pour matériaux chargés sur camion ou wagon, TVA non comprise. Les factures sont payables à 30 jours NET sans aucune déduction. Dès expiration du délai de paiement, un intérêt moratoire correspondant au taux en vigueur de 8 % est applicable. Voir également nos conditions générales de vente.

Pour toutes prestations le montant minimum de 25.- CHF vous sera facturé.

N.B. Nous sommes à votre disposition pour étudier des offres particulières pour des quantités importantes ou des livraisons franco chantier.